

Vivre à **Saulny**



Infos utiles

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi - Jeudi : 13H30-18H
 Mercredi : 10H-12H
 Vendredi : 13H30 – 17H

9 rue de l'Eglise - 57140 Saulny
 Tél : 03 87 32 43 80

ECOLES

Maternelle : 03 87 30 01 64
 Primaire : 03 87 31 32 95
 Collège Pierre Mendès France : 03 87 32 43 78

Périscolaire Les Foyers ruraux

Tél : 06 05 06 10 90
 Courriel : plesnoisaulny@foyersruraux.org

BIBLIOTHEQUE

Vendredi : 16H – 19H
 Courriel : biblio.saulny@yahoo.fr
 Tél : 03 87 32 60 74

NUMEROS UTILES

Urgences vitales : 15
 Pompiers : 18
 Médecin de Garde : 08 20 33 20 20
 Gendarmerie de SAINTE MARIE AUX CHENES : 17
 ou 03 87 53 42 47

Metz Eurométropole : 03 87 20 10 00

GRDF : 09 69 36 35 34

Sommaire

EDITORIAL de Madame le Maire	3
VIE MUNICIPALE Agents communaux, Point d'étape du mandat, Finances	4
URBANISME, TRAVAUX	10
SÉCURITÉ & TRANSPORTS	13
ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	14
DU CÔTÉ DES JEUNES	18
DU CÔTÉ DES AÎNÉS	21
ANIMATIONS & ACTIVITÉS	23
VIVRE ENSEMBLE	33
EUROMÉTROPOLE METZ	37
ÉTAT CIVIL	39

Chères Saulniennes, Chers Saulniens,

L'année 2023 a été une année riche en animations et en projets. Chaque année, la commune propose un programme d'animations variées qui favorise le lien social et le bien vivre ensemble.

Les associations et le foyer des jeunes sont particulièrement actifs concernant l'animation, que ce soit par leur participation aux manifestations municipales ou par leur propre évènement qui permet de faire de Saulny un village dynamique.

Nos séniors se retrouvent autour d'un goûter mensuel à thème, ainsi qu'autour d'un thé dansant et d'un goûter de Noël, qui sont tous des moments privilégiés entre eux et partagés avec les élus qui les accompagnent.

En ce qui concerne les projets, certains ont été réalisés ou sont en cours de réalisation et d'étude. Dans cette période de restriction budgétaire, nous devons rechercher les meilleurs financements pour voir aboutir les travaux.

Outre l'installation de nouvelles pompes à chaleur plus vertueuses, la salle polyvalente a été équipée de lumineuse en LED ainsi qu'une gestion optimisée et intelligente de l'éclairage.

Les travaux de sécurité se sont poursuivis sur la commune avec l'installation d'un plateau surélevé rue de Briey et le marquage au sol de places de stationnement dans plusieurs rues pour réduire la vitesse.

La rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une 4ème classe à l'école élémentaire et l'arrivée d'une nouvelle directrice.

L'opération « cœur de village » pour apporter de nouveaux équipements et de nouveaux services a bénéficié d'une modification du périmètre avec l'acquisition de deux parcelles supplémentaires par l'Etablissement Public Foncier du Grand Est.

Deux nouvelles instances ont été créées en 2023 afin de permettre un dialogue entre les élus et les habitants, le conseil des Sages au mois de mars qui est une instance de réflexion sur des projets et le conseil municipal des jeunes au mois de décembre. Ces instances vont permettre également des échanges intergénérationnels. Par ailleurs, toutes les générations doivent être prises en compte dans nos projets.

2024, en dépit de toutes les contraintes et les réalités, sera un nouveau moment pour faire progresser Saulny au service de ses habitants pour continuer à développer, rénover et embellir la commune : les travaux sur l'éclairage public avec le passage en LED moins consommateur d'énergie, la rénovation du city stade qui est en cours, les études pour la désimperméabilisation du parking de la salle polyvalente, la maîtrise d'ouvrage et les études pour l'enfouissement des réseaux sur la M7 rue de Briey ainsi que la réfection de la voirie prévue en 2025, le passage en LED dans toutes les salles de classe, la rétrocession du lotissement « les coteaux de la Gentière ».

Tous ces projets vous seront communiqués au fil de l'eau à partir de fin juin par « l'actualité de Saulny », un dépliant trimestriel qui remplacera la revue annuelle pour une communication plus régulière.

Je vous rappelle avec conviction la volonté d'agir et l'engagement pour aménager notre commune et bâtir celle de demain au sein d'une métropole et de ses grands projets. Le développement de notre village est conditionné par l'épanouissement de ses habitants. Le sentiment de sécurité, la culture, le sport, les loisirs, les équipements sont autant de facteurs de bien être qui fixent les Saulniens à leur lieu de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture à tous et je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous



Nathalie Spormejeur

Directeur de Publication : Nathalie SPORMEYEUR - Responsable de Rédaction : Dominique SUTTER

Tirage : 700 exemplaires - Imprimis Communication (Le Ban St Martin, 57)

Dépôt légal : Mars 2024. Revue distribuée gratuitement. Reproduction interdite.

Illustrations : Mairie de Saulny, Foyer des Jeunes de Saulny, Freepik, Pixabay

UN POINT D'ÉTAPE DU MANDAT

Après trois années de mandat, dont une ayant été largement occupée par la pandémie, puis la crise énergétique et le conflit international, il est important pour l'équipe municipale, de vous rendre compte de leurs actions, qui suivent la feuille de route sur laquelle nous nous sommes engagés.

A mi-chemin, beaucoup a déjà été fait, mais il reste encore du travail à accomplir, ensemble, au service de la commune.

Un des objectifs était d'améliorer la communication, notamment avec plus de transparence et d'échange :

- Les supports de communication ont été revus et améliorés : nouveau site Internet et mise en place de nouveaux supports pour une communication rapide avec Facebook et Panneapocket
- Les comptes-rendus succincts des conseils municipaux ont été remplacés par des comptes-rendus complets reprenant les différents points abordés. Le budget y est notamment plus clair.
- Les élus sont présents aux différentes manifestations pour aller à la rencontre des administrés.
- La prise de rendez-vous avec le maire ou les adjoints, est facilitée : boîte mail individuelle communiquée à tous.
- La municipalité a organisé deux réunions publiques à thème (l'extinction de l'éclairage public et la gestion différenciée) et une réunion publique d'échange sur les projets.
- Une première : visite des entreprises et rencontre de leurs dirigeants (PHT, Déterminant, Galéa)
- Une rencontre avec tous les acteurs économiques de la commune

Une solidarité active et innovante pour les seniors a été déployée :

- Accompagnement des seniors lors de la crise sanitaire : prise de rendez-vous pour la vaccination, transports, ...
- Mise en place du CCAS : 10 membres
- Identification des personnes isolées et suivi individuel
- Organisation d'une balade urbaine des seniors pour les familiariser avec le Met
- Thé dansant
- Colis de Noël
- Goûters mensuels à thème
- Conseil des sages : 8 membres âgés de 60 ans ou plus. Instance bénévole, consultative, de réflexion, de concertation et de propositions
- Partenariat avec 1 toit-2 générations pour des ateliers informatiques



Des actions permettent de préserver un environnement de qualité et un cadre de vie serein :

- Maintien des différents sentiers (panneaux) et partenariat avec le Club vosgien. Etude d'un nouveau parcours.
- L'équipe technique embellit la commune avec différents thèmes : Noël, Pâques, Halloween, Eté
- Extinction de l'éclairage public de 0H à 5H depuis janvier 2022 pour préserver la biodiversité et diminuer la facture électrique.

- La voie verte, projet initié par l'Eurométropole de Metz, est inaugurée en septembre 2022 : 900 m de linéaire sécurisé, entre Woippy et Saulny



- Déploiement de la gestion différenciée des espaces verts et prise en compte du changement climatique dans le choix des plantes
- Dès 2021, les élus assurent une permanence pour permettre aux administrés de déposer leurs déchets verts. Des bénévoles les ont rejoints depuis.
- Les sapins de Noël sont recyclés en broyat.
- 42 nichoirs sont installés par les agents techniques
- Les zones humides ont été définies par l'Eurométropole et sont préservées par la municipalité
- Les exploitants agricoles de Saulny sont concertés sur les sujets de la commune
- Cœur du village : acquisition des parcelles et de la maison situées derrière la mairie par l'Etablissement Public Foncier du Grand Est pour apporter de nouveaux services sur la commune, ainsi qu'un espace paysager
- Lors du renouvellement des baux de chasse, des clauses particulières ont été définies par la commune pour préserver la bonne cohabitation des utilisateurs de la forêt

La sécurité routière est renforcée et la vigilance pour la sécurité de tous est omniprésente :

- Des aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse : radars pédagogiques à chaque entrée de la commune, chicane entrée rue de Metz, marquage de stationnements pour réduire la largeur de la voie, un plateau surélevé rue de Briey, réfection du petit rond-point totalement inadapté pour diminuer la vitesse.
- Nouvelles zones de stationnement interdit, car gênant (rue du Château, rue de l'Eglise, ...)
- Lien direct et régulier avec la gendarmerie
- Information spontanée sur les sites lors de cambriolages

Une attention particulière est portée à la jeunesse dans les actions :

- Travaux dans les écoles : mise en place d'un vidéo-portier à l'école maternelle, sols école maternelle et primaire, jeux dans la cour de l'école maternelle, aménagement de rangement
- Achat d'ordinateurs pour les élèves de l'école primaire et les directrices
- Des tabourets ergonomiques (maternelle)
- Les effectifs supplémentaires ont nécessité l'équipement complet d'une nouvelle classe
- Nouvelle convention pour la cantine et le périscolaire pour un meilleur service. Les horaires ont été adaptés à la pause méridienne pour le bien-être des enfants et en accord avec les parents d'élèves.
- Installation d'une table de ping-pong parc du Moulin
- Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes

Les services et les animations ont été développés :

- Un soutien aux associations : présence aux AG et prise en compte des différentes demandes.
- Achat de cordes pour le dojo attendues depuis plusieurs années et un poteau d'outils pour VTT a trouvé sa place devant la salle polyvalente
- Coordination avec le Foyer des Jeunes pour l'ouverture de nouvelles sections : couture, photo, bachata, Pilates, basket, Biodanza.
- Nouvelles animations : marché artisanal d'été et de Noël, fête de la musique, rencontre avec les associations (Saulny Expo, puis lors du marché d'été)
- Journée du patrimoine
- 2 temps forts : festival Passages et festival Hop Hop-Hop, portés par l'Eurométropole de Metz
- Des conférences : Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin, maison du Luxembourg
- Transport : suite à une forte demande, installation d'un arrêt supplémentaire rue de Briey pour faciliter les transports en commun des seniors
- Mise en place du FLEXO (Service de soirée du Met pour le retour sur Saulny) demandé à l'Eurométropole de Metz
- Présence d'un stand du MET chaque année fin août
- Bibliothèque : plusieurs animations réalisées. Mise en place de bénévoles suite au départ de Perrine
- Les entreprises de la commune sont présentées dans la revue, de même que le marché local du jeudi.
- Les dirigeants des entreprises Déterminant, Galéa et PHT, situées à l'entrée de la commune, ont été rencontrés, ce qui est une 1ère depuis plusieurs années.



L'urbanisme et les travaux sont respectueux du cadre et des contraintes budgétaires

- Vigilance sur les travaux des lotisseurs : lotissement du Mallemat, de la Gentière, de Lambanie, collectif le Calembourg
- Un nouveau columbarium a été nécessaire pour répondre aux demandes
- Participation à l'élaboration du PLUi, qui va remplacer le PLU
- La fibre : raccordement de 95 % des foyers de la commune
- Le gaz : sondage des habitants rue de Briey pour le prolongement. Mais il n'y a pas eu suffisamment de demandes d'installations pour que GRDF engage des travaux
- Réfection des rues de l'Eglise, de la mairie et parking rue de l'Eglise
- Les fossés et avaloirs sont nettoyés régulièrement
- Equipement en LED de la salle polyvalente. A venir, l'éclairage public
- Aménagement des arrêts de bus Saulny Centre, afin de répondre aux normes d'accessibilité PMR
- Réfection sol City Stade : travaux en cours
- Rénovation du chauffage de la salle polyvalente

✓ **L'objectif est bien de réaliser les projets envisagés pour le mandat, mais pas à n'importe quel prix. Avec les différentes crises, les prix n'ont cessé d'augmenter et il n'est pas question d'endetter fortement la commune. Ils seront donc priorités. Une réunion publique se déroulera au 1er semestre pour :**

- Faire un point sur le bilan actuel de la municipalité
- Présenter les projets en cours
- Partager les projets à venir

MOUVEMENT CHEZ LES AGENTS COMMUNAUX

Patricia SCHMITT



Après l'obtention de son BTS en comptabilité et gestion des entreprises, Patricia débute sa carrière dans la fonction publique au sein du CCAS de la ville de Metz. De nature curieuse et volontaire, son parcours professionnel l'amène à travailler dans différentes collectivités, au sein du Conseil Départemental, de l'Eurométropole de Metz et puis à la Ville de Metz, en tant que responsable de cellule de gestion. Enrichie par ses différentes expériences et attirée par de nouveaux apprentissages, c'est naturellement que Patricia s'intéresse au métier de secrétaire de mairie, un poste complet et polyvalent qui va lui permettre de mettre à profit toutes ses compétences.

Début octobre 2023, Patricia rejoint donc la commune de Saulny et grâce à son travail contribue au bon fonctionnement des services administratifs, techniques et ATSEM du village.

Audrey FOURRIER

Habitante de Saulny depuis juillet 2020, Audrey a un parcours de vie plutôt atypique. Titulaire d'un master en médiation culturelle à l'université de Metz, elle allie sa passion de la culture et du voyage pour découvrir le monde et ses différentes cultures. Après 6 mois passés en Inde en tant que bénévole dans une ONG internationale, elle obtient un poste de coordinatrice de projets culturels à l'Alliance Française de Dalian en Chine où elle pratique également l'enseignement du français. Amoureuse des grands espaces, sa destination professionnelle suivante est le Canada et notamment Tadoussac, petit village côtier au bord du fleuve Saint Laurent. Dans ce petit coin de paradis, Audrey travaille à la Maison du Tourisme en tant que conseillère en séjours touristiques et anime le musée du poste de traite Chauvin, réplique du premier poste de commerce des fourrures en Nouvelle-France. De retour à Metz en 2017, elle crée son entreprise autour de la photographie, résultat d'une passion nourrie de ses nombreuses rencontres et échanges tout au long de ses expériences.



En mai 2023, elle intègre la mairie de Saulny au poste de secrétaire d'accueil, animée par la volonté de participer activement à la vie et aux activités du village où elle vit actuellement avec sa famille.

POINT SUR LES FINANCES 2023

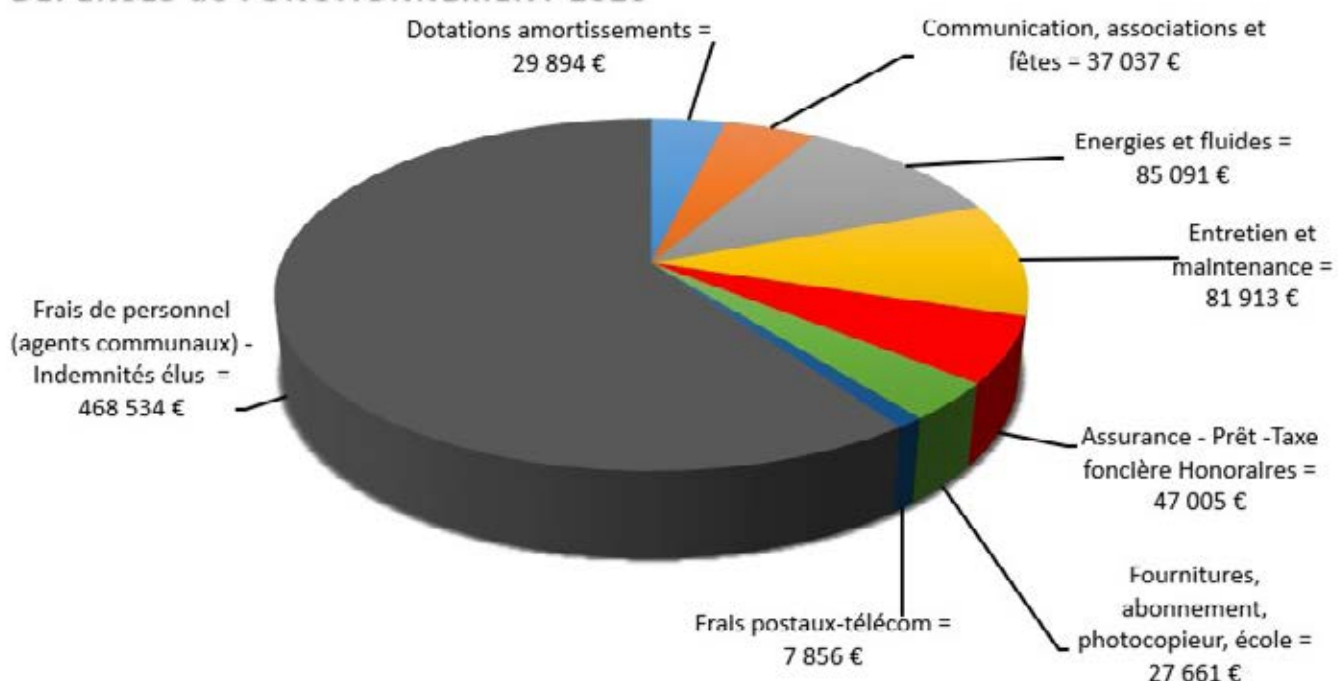
Fonctionnement

Le résultat du budget 2023 ressort pour la 3^{ème} année consécutive excédentaire, malgré les augmentations des matériaux et des dotations en diminution de l'état.

Les dépenses en fonctionnement s'élèvent à 784 991,16 € (contre 765 566,80 € en 2022). La hausse s'explique :

- Le montant des énergies a été maîtrisé : impact de l'extinction de l'éclairage public, négociation des tarifs d'électricité au bon moment.
- Augmentation du poste de fêtes et cérémonies, car on absorbe deux factures des colis seniors sur la même année
- Ré-aménagement du grand rond-point suite aux accidents, mais le montant sera remboursé par l'assurance
- Remise en état des garde-corps rue de Briey
- Mise en place d'une classe supplémentaire

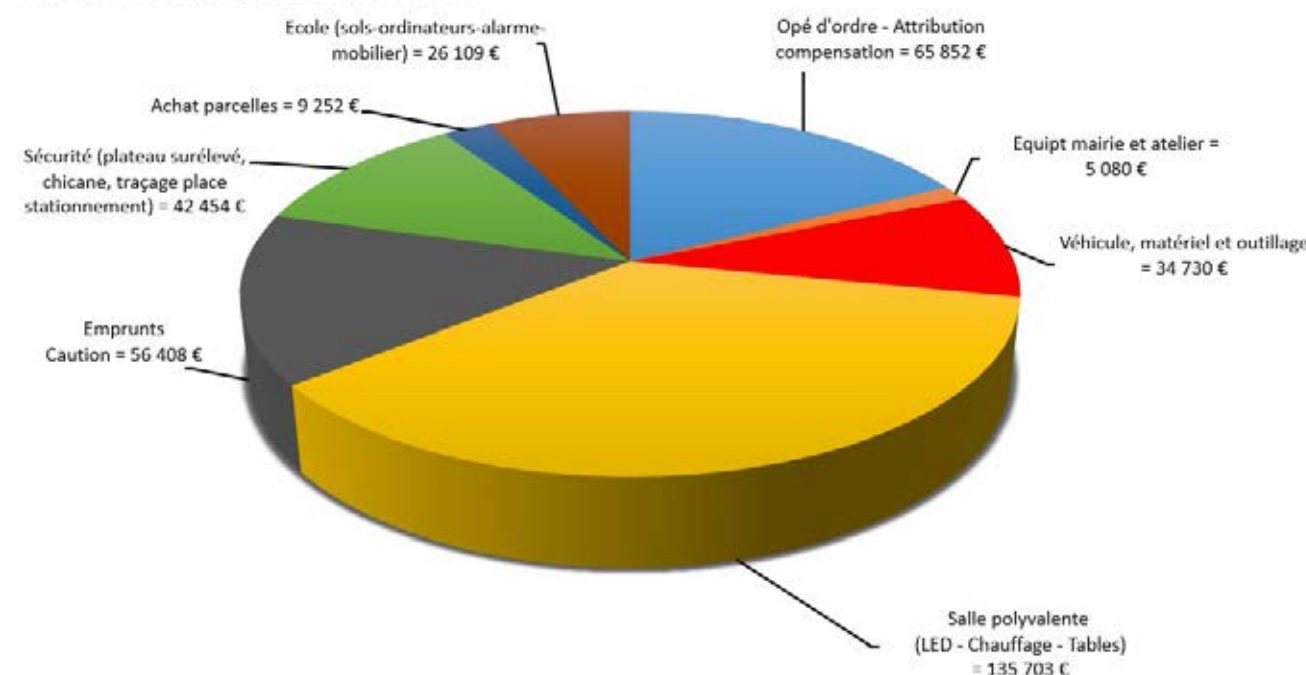
DEPENSES de FONCTIONNEMENT 2023



Investissement

Les dépenses en budget d'investissement sont les suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023



Des subventions sont en attente.

Le Fond de Concours

- Sols école = 5 019 €
- Radars pédagogiques = 3 671 €
- LED salle polyvalente = 5 350 €
- Ordinateurs école = 1 680 €

PLUSUR

- Plateau surélevé = 19 560 €
- Marquage sol places stationnement = 14 112 €

COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2023



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	784 991,16 €	375 588,46 €
Recettes	1 066 648,53 €	181 623,16 €
Résultat de l'exercice 2023	281 657,37	- 193 965,30 €
Résultat de clôture 2022	224 936,94	77 880,38 €
Résultat de clôture par section	+ 506 594,31 €	- 116 084,92 €
Résultat de clôture exercice 2023	+ 390 509,39 €	

Il reste au 31/12/2023, deux emprunts :

- Pour le centre socioculturel : capital + intérêts de 191 182,27 € sur 12 ans
- Pour la RD7 : capital + intérêts de 716 749,17 € sur 9 ans

Changement des sols de l'Ecole Primaire

Le groupe scolaire a été construit en 1969, avec une présence d'amiante stabilisée dans les sols. Le contrôle réglementaire de 2019 n'a pas constaté de dégradation imposant une intervention de désamiantage. Les sols n'ayant jamais été remplacés, la commune a souhaité poursuivre le renouvellement par ceux de l'école primaire. La même société que celle ayant effectué les travaux en maternelle en 2022, a procédé à la réfection des sols des quatre classes.

Nouvelles pompes à chaleur à la salle polyvalente



La salle polyvalente a été construite en 1981 avec une ouverture au public en 1982. Le bâtiment a été réaménagé en 2009. L'installation de chauffage étant sujette à des pannes récurrentes et les pièces détachées n'étant plus disponibles, la commune a décidé de procéder à son remplacement par l'installation de trois nouvelles pompes à chaleur d'une puissance supérieure, visant à améliorer significativement le confort thermique de l'espace. Celles-ci permettent de chauffer indépendamment les différentes salles et les températures sont réglées suivant chaque activité.

Cette nouvelle installation de chauffage est la solution idéale pour la préservation de l'environnement : elle sera moins énergivore en électricité et plus vertueuse.

LED Salle polyvalente

Une révolution énergétique à la salle polyvalente et au dojo : la municipalité a entrepris le remplacement de l'éclairage traditionnel par des technologies LED plus durables et économes en énergie. Cette technologie vise à offrir des espaces mieux éclairés tout en réduisant l'empreinte écologique de ces infrastructures importantes pour la commune.



ET LES PROJETS EN COURS ?

CITY STADE : rénovation

L'aménagement du City Stade situé à l'entrée de la commune date du début des années 2000.

Le sol du City Stade a été réalisé à base de bitume et ne représente pas un confort de jeu pour les utilisateurs.



Cet espace dédié au sport et à la convivialité va connaître une transformation majeure pour offrir aux résidents une installation modernisée : la mise en place d'un gazon synthétique sur un nouveau support ainsi que le remplacement des filets pare-balls abîmés.

Les travaux sont en cours de réalisation.

Parking salle polyvalente : cassons le bitume !

Chaque entité (entreprises, collectivités, ...) sont incités à désimperméabiliser leur sol afin de mieux gérer les eaux de pluie et de leur permettre d'infiltrer nos sols. C'est un enjeu très important pour les années à venir : préserver ce trésor (l'eau) essentiel à notre quotidien. Ces solutions permettent aux eaux de pluie d'alimenter directement les nappes.

Des cabinets d'études sont en cours de consultation pour faire des propositions d'aménagement possibles et pour évaluer les budgets nécessaires à un tel projet.

L'éclairage public : sobriété énergétique

La crise énergétique et l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz, impactent lourdement le budget de la commune. Pour réduire les dépenses d'électricité, des mesures ont déjà été



mises en place par l'arrêt de l'éclairage des lampadaires de minuit à 5H du matin. Pour compléter, l'éclairage public va être modernisé par l'installation d'un dispositif LED moins consommateur en énergie. Sans subvention, le retour sur investissement se fait en 7 ans, si la commune obtient des subventions (les demandes sont faites), cela se fera sur 3 ans. Les travaux sont prévus au cours de l'année 2024.

Enfouissement des réseaux et réfection de la voirie Rue de Briey

La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cours du dernier trimestre 2023 pour engager l'opération de l'enfouissement des réseaux rue de Briey. Cette maîtrise d'œuvre s'étend de l'étude jusqu'à l'assistance aux opérations de réception.

Un comité de pilotage a débuté dès la mi-février en lien avec la commune, les services de l'Eurométropole de Metz et la maîtrise d'œuvre pour réaliser l'étude de l'enfouissement et la réfection de la voirie.

Lotissement les Côteaux de la Gentièrre

Les réunions pour la rétrocession du lotissement sont programmées au 1er trimestre 2024 entre le lotisseur, l'Eurométropole de Metz et la commune pour intégrer les équipements, la voirie, les espaces verts et les réseaux.



CŒUR de village

Pour rappel, l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFG), la commune de Saulny et l'Eurométropole de Metz ont signé une convention tripartite pour l'acquisition et la rétrocession d'une maison et d'une parcelle de 36 ares. Les EPFG ont fait l'acquisition et la commune a 5 ans renouvelable une fois pour acquérir le bien. Cet emplacement est idéal pour apporter de nouveaux équipements publics et de nouveaux services dans le centre du village.

La commune a étendu la zone avec l'acquisition de deux parcelles pour une superficie de 13 ares située en face du cœur de village.

C'est un site qui présente un enjeu important pour la commune pour y installer de nouveaux services.

Afin de piloter son aménagement, la commune a délibéré pour une prise de participation au capital de la SAREMM (Société d'Aménagement et de renouvellement de l'Eurométropole de Metz) dont les principales missions sont l'aménagement et la construction.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les aménagements se sont poursuivis pour réduire la vitesse dans la commune : un plateau surélevé a été installé rue de Briey, afin de ralentir les véhicules. L'investissement est de 16 300 € HT, pris en charge par la subvention PLUSUR de l'Eurométropole.

Des places de stationnement ont été marquées au sol rue de la Gentièrre pour stopper le stationnement anarchique.



GENDARMERIE

Les services de la gendarmerie se sont installés dans les nouveaux locaux de Sainte-Marie-aux-Chênes depuis le 11 janvier 2024

Les horaires d'accueil du public restant identiques : du lundi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.



UEM
Si proches !

contrat gaz

EN TOUTE CONFIANCE avec mon fournisseur de proximité

uem-metz.fr - 03 87 34 45 00

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

CARROSSERIE DAMIEN

Tôlerie • Peinture
Pare-brise • Toutes marques
Agrégé assurances

03 87 30 12 54

52-54, rue de Metz
57140 WOIPPY

sarl-carrosserie.damien@wanadoo.fr

ENTREPRISE DE CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIE

SOCIÉTÉ NOUVELLE PETER

Rue de Metz - SAULNY

03 87 32 50 39 - message@snpeter.com

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE

Le droit local d'Alsace-Moselle a une organisation spécifique pour la gestion des espaces privés soumis au droit de chasse.

L'administration de la chasse est assurée par la commune qui met en location au nom des propriétaires de terrains.



La durée des baux de chasse est fixée par la loi à 9 années. Les baux en cours ont expiré au 1er février 2024. A cette date de nouveaux baux ont été signés qui s'achèveront en février 2033.

Les propriétaires de terrains d'une contenance de 25ha au moins d'un seul tenant peuvent se réserver l'exercice du droit de chasse. Lorsque des terrains de moins de 25ha sont enclavés en majeure partie dans des terrains réservés, le propriétaire du fonds réservé peut louer le droit de chasse sur des terrains enclavés.

Les terrains militaires sont exclus du lot communal

Les terrains militaires sont exclus du lot communal

La totalité du territoire de chasse est de 862ha 49a 56ca décomposé ainsi :

- Lot communal = 326ha 77a 39ca dont 18ha 27a 02ca en péri-urbain. Une superficie de 169ha 75a 10ca de forêts
- Lot militaire (SCMPM) = 197ha 03a 77ca
- Réserves = 301ha 51a 63ca. Il y a 10 propriétaires : Claude Albert, François Schroeder, René Sondag, Patrice Huet, Commune de Montois la Montagne, ELITEST, Jean-François Sallerin, Rémy Sondag, Groupement St Joseph, Bernard Huet
- Enclaves = 37ha 16a 76ca. Elles sont attribuées à Patrice Huet, la commune de Montois la Montagne, Jean-François Sallerin, Rémy Sondag, la SMPM (Société de Chasse Militaire de la Place de Metz)
- Non chassable = 98ha 57a 35ca

Un cahier des charges définit les modalités de mise en location et de gestion des chasses communales pour la période du 02/02/2024 au 01/02/2033 inclus. La municipalité y a ajouté des clauses particulières pour permettre une meilleure cohabitation entre les différents utilisateurs de la forêt. Il faut préciser que cela ne s'applique que sur le lot communal.

Il a été décidé d'attribuer ce lot par adjudication publique. Celle-ci s'est déroulée le lundi 11 décembre 2023.

Il y avait deux candidats. A l'extinction de la troisième bougie, M. Jean-Louis MONTAIGU, adjudicataire actuel, a fait valoir à son droit de priorité, et a donc remporté le lot de chasse communale.

LES BIODECHETS

La production de biodéchets représente un tiers de la production annuelle des déchets ménagers en France.

Qu'est-ce qu'un biodéchet :

- Déchets alimentaires, aussi appelés « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Ils se composent des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ainsi que des produits périmés non-consommés.
- Déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, aussi appelés « déchets verts », tels que les tontes de pelouses et fauchages, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.



Au 1er janvier 2024, la loi du 10 février 2020 dite loi anti-gaspillage indique que les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets, dans le cadre du service public de gestion des déchets, mais l'obligation ne repose pas sur les particuliers pour l'instant !

Pour résumer, priorité à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au compostage :

- Les déchets verts doivent être compostés, en mélange aux déchets bruns (feuilles mortes, branchages, ...). Vous pourrez ainsi réutiliser le compost dans votre jardin. Vous pouvez également déposer les déchets verts en déchèterie s'ils sont en trop grande quantité.
- Les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, ...) doivent également être compostés au lieu d'être jetés dans le bac noir

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

L'Eurométropole de Metz poursuivra sa communication tout au long de l'année sur la thématique des biodéchets et dès l'automne 2024, une expérimentation de collecte sera menée sur une partie du territoire (mise en place de points d'apport volontaire pour les ménages). Les retours de cette expérimentation permettront d'évaluer ce dispositif et d'envisager le déploiement sur d'autres parties du territoire nécessitant une collecte.

Vous pouvez consulter l'ensemble de ces informations sur le site internet de l'Eurométropole, à la rubrique Déchets / Compostage :

<https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/dechets/compostage-3713.html>

DÉCHETS VERTS

Depuis 2021, les élus avec des bénévoles assurent une permanence sur le site de la serre communale, les samedis, d'avril à octobre, pour permettre aux administrés de déposer leurs déchets verts. Cette prestation est un véritable succès : il y a 50 déposants en moyenne chaque samedi et plus de 200 familles utilisent ce service !

RECYCLAGE DES SAPINS

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015, la valorisation des déchets doit passer de 55 % en 2020 à 65 % en 2025. Dans ce cadre, l'Eurométropole de Metz et la commune de Saulny propose de donner une seconde vie aux sapins de Noël. Les sapins sont déposés sur le parking de la salle polyvalente où ils sont broyés. On évite ainsi la quantité de déchets incinérés et le broyat est ensuite utilisé par les agents techniques pour nos espaces verts.



En 2024, 42 des 46 communes de la Métropole ont adhéré à l'opération. 7 044 sapins ont ainsi été récupérés pour 54 tonnes de broyat obtenu, contre 6 381 sapins et 49 tonnes de broyat lors de l'opération 2022-2023

EMPREINTE CARBONE



Quand il est question d'agir contre le réchauffement climatique, la majorité des scientifiques s'accorde à dire que réduire son empreinte carbone est le moyen le plus efficace, qu'on soit un particulier ou une entreprise. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

L'empreinte carbone est un indicateur qui vise à mesurer l'impact d'une activité sur l'environnement, et plus particulièrement les émissions de gaz à effet de serre liées à cette activité. Elle peut s'appliquer à une personne (selon son mode de vie), à des ménages, à une entreprise (selon ses activités), un territoire, ou encore à des produits.

Une étude publiée fin septembre 2023 par le Citepa et l'association pour la transition bas carbone montre que l'empreinte carbone moyenne d'un Français est de 8,6 tCO₂.

L'objectif serait de diminuer cette empreinte carbone à 2 tonnes par Français.

De plus, une feuille de route précise les orientations que la France doit suivre pour réduire les émissions de GES avec deux objectifs :

- Viser la neutralité carbone collective d'ici à 2050 ;
- Réduire l'empreinte carbone de notre consommation.

Alors pour connaître votre empreinte carbone, vous pouvez consulter différents sites, par exemple :

<https://nosgestesclimat.fr/>

<http://avenirclimatique.org/micmac/index.php>

Cela vous permettra d'identifier ce que vous pouvez changer dans votre vie de tous les jours pour moins émettre de CO₂ !

CO₂

GESTION DES ESPACES VERTS

Les agents techniques sont toujours à l'œuvre pour mettre en valeur les différents espaces verts



Et décorer la commune, surtout au moment de Noël

Rentrée 2023 : Ouverture d'une 4^{ème} classe

Une rentrée scolaire très attendue : une nouvelle directrice à l'école Aux Quatre Vents et ouverture d'une 4^{ème} classe



Suite à une augmentation significative du nombre d'inscriptions et dans le but de maintenir des conditions d'apprentissage optimales, à la demande de la mairie ainsi que du corps enseignants, l'académie a pris la décision d'ajouter une classe supplémentaire. La classe a été aménagée en mobilier et matériel pour accueillir les élèves convenablement à la rentrée.

Ecole maternelle « La Clé des Champs »

- Petite Section / Moyenne Section
Lætitia VEDIE - 26 élèves
- Petite Section / Grande Section
Natacha TOMA - 26 élèves

Ecole primaire « Aux Quatre Vents »

- Grande Section / CP - Sarah MONNEAU
23 élèves = 9 GP + 14 CP
- CP/CE1 - Isabelle PICARD
26 élèves = 6 CP + 20 CE1
- CE2/CM1 - Julie WELSCH
24 élèves = 17 CE2 + 7 CM1
- CM1/CM2 - Virginie LEGENS
23 élèves = 11 CM1 + 12 CM2

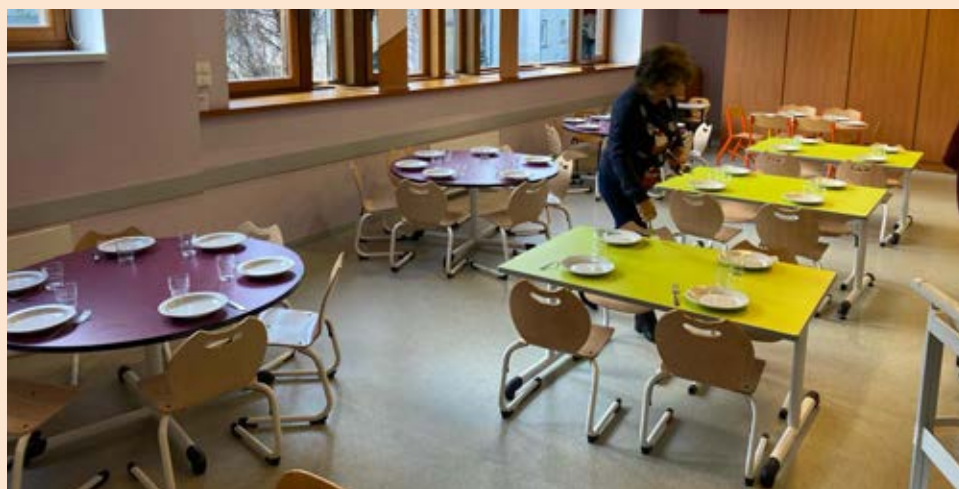
Pour réduire les retards sur la pause méridienne, une réflexion approfondie et une concertation ont été menées entre la commune, les enseignants et l'autorité éducative. Il a donc été décidé d'instaurer de nouveaux horaires à compter du 8 janvier 2024,

pour l'école élémentaire (primaire et maternelle) : 8H15/11H45 - 13H45/16H15.
Les horaires du périscolaire s'adapte également : 7H20/8H15 -16H15/18H15

Nouvelle organisation du périscolaire

Suite à la cessation d'activité de l'ALP (Accueil Loisirs de Plesnois), il a fallu dans l'urgence trouver une solution pour le périscolaire, en maintenant le même service et les mêmes tarifs.

Une convention a été signée avec les Foyers Ruraux qui répondaient aux deux critères et pouvaient assurer le service dès la rentrée. Ainsi les familles n'ont pas été pénalisées.



Afin d'améliorer l'accueil des élèves à la cantine du centre socioculturel, la municipalité a procédé au renouvellement des tables. Cette initiative vise à offrir un espace convivial et fonctionnel, favorisant des moments agréables et propices aux échanges durant les repas.

L'organisation actuelle n'étant pas optimale, avec une partie des enfants qui doivent se rendre à la salle polyvalente pour déjeuner, une étude est en cours pour rassembler les enfants.

Cycle piscine

Après quelques années d'attente, les élèves du primaire ont pu reprendre des cours de natation.

Les cours se sont déroulés entre mars et mai 2023 à la piscine de Belletanche. Un cycle de 7 séances le mardi avec les classes de CP/CM1/CM2 et de 7 séances le vendredi pour les classes CM1/CM2.

La lutte contre les noyades et le développement de

l'aisance aquatique sont des priorités de l'État en matière de prévention. Un ensemble d'actions, réglementaires et pédagogiques, a été défini pour que le plus grand nombre d'élèves apprennent à nager en sécurité. L'enseignement du « savoir-nager » et de la natation s'opère dans la perspective de la construction des compétences des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité.

Kermesse école maternelle

Les enfants qui ont répété depuis plusieurs semaines ont pu présenter leur spectacle de danse sous les applaudissements des parents, amis et grands parents !

Merci à la directrice, aux enseignantes, aux ATSEM et aux parents d'élève pour cette belle fête de fin d'année qui s'est terminée par un moment convivial autour d'un verre et d'un repas.



Saint Nicolas

Pour changer des habituels sachets de friandises, la municipalité a offert cette année un éco-cup illustré avec le dessin de Saint Nicolas et garni de friandises, afin de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Ils ont été distribués par le St Nicolas, accompagné bien sûr par son éternel compagnon, le Père Fouettard. Comme chaque année, ce moment empreint de tradition et de gourmandises, a allumé les sourires des écoliers, ce qui incite à perpétuer la tradition..



Souvenir français et école

Une cérémonie chargée d'émotion s'est tenue à la salle des fêtes de Norroy le Veneur avec la remise solennelle du drapeau à deux élèves de l'école primaire de Saulny par l'association du Souvenir Français.

Cet événement mémorable, qui s'est déroulé le 17 décembre 2023, a symbolisé le lien entre la mémoire nationale et la jeunesse.

La générosité et l'engagement du Souvenir Français ont été honorés lors de cette cérémonie par les élèves de huit communes, enseignants, élus, et membres de la communauté.



Conseil municipal des jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 19 décembre 2023.

Il est composé de jeunes de CM1 et CM2 ainsi que des jeunes du collège Pierre Mendès France, ils sont tous domiciliés à Saulny. Le Maire du Conseil des jeunes, Emilie CHRISMANN, ainsi que son adjoint Enzo LA ROCCA, ont été élus lors de l'installation.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif d'associer les jeunes à la vie de la commune afin qu'ils apportent leurs points de vue. Les objectifs visés par le CMJ sont les suivants :

- Faire l'expérience d'une participation active des jeunes à la vie du village en partenariat avec les élus ;
- Avoir un rôle auprès des jeunes en rapportant leurs avis sur les projets de la commune
- Donner aux jeunes conseillers la possibilité de participer à la vie locale avec les adultes (cérémonies, fêtes, inaugurations...)
- Éduquer à la citoyenneté : connaître le rôle et la place d'une institution locale, faire découvrir aux jeunes leur rôle au sein de la citoyenneté par le biais de débats, de votes et du respect des autres



Conseil des sages

Le conseil des Sages mis en place par la municipalité, peut s'exprimer sur tous les aspects de la vie des quartiers et de la commune, participer au développement du lien social et intergénérationnel.

Il donne son avis, élabore des projets sur proposition de l'équipe municipale.

Il facilite la communication, et pour se faire, a proposé le 8 janvier une réunion ouverte aux citoyens qui désiraient les rencontrer et discuter de leurs attentes quant à l'amélioration de leur vie à Saulny.

Une permanence pour l'ensemble de la population est prévue le 1er lundi de chaque mois de 15H30 à



16H à la mairie, avant leur réunion mensuelle.

Il y a toujours la possibilité de donner vos idées, vos réflexions par mail à la mairie qui transmettra.

Goûters des séniors

Comme chaque premier vendredi du mois de 15H30 à 18H, un goûter est organisé pour les séniors.

Un petit groupe d'habitues est fidèle à chaque rendez-vous.

En fonction du calendrier, il y a différents thèmes : galette des rois, beignets, Pâques, Noël..., ce qui réjouit les convives.

Une inscription en mairie ou par téléphone est recommandée pour l'organisation



Thé dansant

Pour faire des rencontres, entretenir des liens amicaux, ces séniors ont leur petite méthode. Ils regardent les annonces de la presse locale, appellent les copains et, veulent se rencontrer quelques heures au rythme de l'accordéon. C'était le cas, en octobre 2023 à la salle polyvalente de Saulny où une cinquantaine de personnes se sont retrouvées lors du premier thé dansant organisé par la municipalité. Un autre sera organisé au premier semestre 2024 et en cas de succès, d'autres au courant de l'année. Une belle bouffée d'oxygène pour nos séniors.



Colis et goûter de NOËL

Pour la 3ème année, la municipalité a offert un colis de Noël aux personnes de 65 ans et plus. Le colis est retiré par presque tous les seniors concernés.

Lors de la remise des colis le 20 décembre 2023, les seniors étaient invités à partager un goûter de Noël, animé par Mr BRUCK Gérard (citoyen de Saulny) et son chanteur, ce qui a été apprécié de tous. Un grand nombre de personnes sont restées pour ce moment de partage et de retrouvailles. Un beau succès que la mairie reconduira avec plaisir.

Une réflexion sera menée afin de proposer d'autres moments de partage.



Cours informatiques

Ghyslain Durant assure les cours informatiques depuis la rentrée 2023. Ils se déroulent à la salle polyvalente de Saulny deux fois par mois les mercredis de 9H30 à 11H30. Le montant est de 250 euros pour 20 séances

Ces cours sont adaptés pour répondre aux besoins spécifiques des seniors qui peuvent être novices en technologie et qui souhaitent acquérir des compétences pour rester connectés et autonomes dans le monde numérique actuel.

Si vous êtes intéressés, contacter la Mairie, ou directement :

Ghislain Durant - gldurandpro@gmail.com.



La vitalité au quotidien

Des ateliers gratuits sur l'équilibre et la prévention des chutes vont être mis en place par la municipalité en partenariat avec la CARSAT.

Une réunion d'information est prévue le 26 mars 2024 à 11H15 à la mairie

Puis il y aura 12 séances, tous les mercredis du 03/04 au 03/07 de 10H15 à 11H15 au Dojo

Pour des renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la mairie au 03 87 32 43 80.

Le nombre maximal de participants est de 12.

Un nouveau souffle pour la bibliothèque

Suite au départ de la bibliothécaire, la municipalité a fait un appel aux bénévoles.

Nicole, Isabelle, Nadine, Fabienne et Evelyne, ont répondu présentes.

Grâce à elles, la réouverture officielle de la bibliothèque a eu lieu le vendredi 22 septembre 2023, un verre de bienvenue a été offert aux adhérents ce jour-là.



Nicole partage son expérience de bénévole :

Qu'est ce qui a motivé votre envie d'être actrice pour notre village à travers la bibliothèque ?

J'aime le bénévolat, rencontrer les gens et j'aime également beaucoup lire.

Comment sont prévus les rendez-vous avec les enfants de l'école ?

Tous les vendredis de 15 heures à 16 heures sauf pendant les vacances scolaires. Il y a une classe par semaine. A l'issue de la visite, chaque enfant repart avec un livre qu'il restituera à sa prochaine venue.

Y a-t-il beaucoup plus d'adhérents ?

De plus en plus. Nous avons quelques nouveaux régulièrement.

Comptez-vous faire des animations particulières ?

On pourrait, mais il nous faudrait plus de bénévoles. En plus, ça nous permettrait d'ouvrir un autre jour, par exemple le mercredi après-midi. Avis aux amateurs pour rejoindre ce groupe dynamique.

Comment peut-on obtenir des livres autrement que par la bibliothèque ?

On peut les réserver sur le site de la Bibliothèque Départementale de Moselle en étant adhérent à la bibliothèque de Saulny. Les livres sont ensuite livrés à Saulny et les personnes peuvent venir les chercher. Il est inutile de se déplacer sur Metz. Les bénévoles de la bibliothèque de Saulny peuvent vous aiguiller dans cette démarche en cas de besoin.

Merci à Nicole, Isabelle, Nadine, Fabienne et Evelyne pour leur dévouement..

Numos, la médiathèque numérique de Moselle

Disponible 7j/7 et 24h/24, NuMos propose gratuitement aux Mosellans, adhérents d'une bibliothèque, plus de 100 000 documents en ligne, accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone : des livres numériques, des livres audios, des BD, des films, des magazines, des journaux, de la musique, des jeux vidéo, des cours en ligne et des ressources adaptées aux publics malentendants, malvoyants et DYS. Un accès spécifique est également dédié aux 4-12 ans.

Tous ces contenus culturels sont proposés gratuitement, sur inscription. Les adhérents de la bibliothèque de Saulny peuvent donc s'y inscrire via le site :

<https://mediatheque-numerique.moselle.fr/>



Foyer des jeunes

Le Foyer des Jeunes propose de nombreuses activités et compte près de 400 adhérents. Toutes les informations se trouvent sur leur site :

<https://www.fdj-saulny.fr/>

✓ Rappel : il ne faut pas hésiter à venir tester les activités : vous bénéficiez de 2 séances d'essai gratuites.



Aikido



Barre au sol



Atelier photo



Badminton



Judo



Pilates



Gymnastique d'entretien



Remise en forme



Tennis de table



Couture



Poker



Vtt



Yoga



Scrabble



Gymnastique renforcement musculaire

Et de nouvelles activités...

LA BACHATA

La bachata, nouvelle activité au foyer des Jeunes depuis septembre 2023, est une danse latine issue de la République Dominicaine. C'est une danse sociale qui se pratique lors de soirées dansantes.

Sam et Claire proposent des cours débutants et intermédiaires lors desquels vous apprenez à guider, à suivre ou simplement vous amuser via cette danse passionnante.

Pour encore plus vous satisfaire, Audrey, professeur de yoga animera des cours préparatoires à la bachata pour gagner en force, souplesse et surtout pour vous libérer dans votre danse.



BASKET

Un groupe d'adultes se retrouvait régulièrement au parc du Moulin pour jouer au basket : activité très agréable aux beaux jours, un peu moins par intempéries. Une section a donc été créée au sein du Foyer des Jeunes, permettant ainsi l'accès à la salle, pour que cette activité se déroule tout au long de l'année. Les séances se déroulent le dimanche de 9H30 à 12H

BIODANZA

Une nouvelle activité a démarré au Foyer des Jeunes de Saulny : la Biodanza Parents-Enfants. Le cours sera animé une fois par mois, par François Alonso le dimanche matin de 10H à 12H au Dojo.

Les dates des séances : 24 mars, 14 avril, 5 mai et 23 juin.

Le cours s'adresse aux parents et enfants de 5 à 10 ans.

Le coût est de 20€ pour l'adhésion au Foyer des Jeunes et 20 € les 5 séances.

La Biodanza est une méthode d'expression corporelle qui vise à cultiver notre bien-être au travers de la danse, de la musique et des situations de rencontres au sein d'un groupe bienveillant. Elle a pour but de stimuler les ressources vitales, le plaisir de bouger et de favoriser des relations harmonieuses avec les autres.



Lors d'une séance Biodanza famille, l'objectif est de partager un espace de convivialité en famille et entre familles.



Zoom sur...

Le 24 juin 2023, les Riders2Saulny ont participé tout au long de la journée à une **initiation découverte de VTT street trial** et démonstration du Rider David Martin-Garcia !

Célébrons les JO

Chaque année, le 23 juin, la Journée Olympique est célébrée partout dans le monde et permet à chacun de s'initier à la pratique de sports olympiques en présence d'athlètes, dans le partage et les valeurs de l'olympisme. **La commune de Saulny est labellisée «terre de jeux Paris 2024» et a participé à cette célébration des jeux olympiques.**

De nombreux enfants et parents sont venus assister à une démonstration de judo et de karaté en présence d'Arthur Noel vice-champion de France de Karaté ! Puis petits et grands ont pu disputer quelques coups de raquettes avec la section de tennis de table et de badminton !

Un moment sportif convivial pour célébrer les jeux olympiques en route vers les JO Paris 2024



Vide greniers



La météo était au rendez-vous pour le vide grenier organisé par le Foyer des Jeunes : pas trop chaud et ciel légèrement couvert. Les 512 mètres ont été rapidement réservés, soit 81 exposants dont 34 habitants de Saulny.

Tous soulignent la bonne organisation, le savoir-faire ainsi que la convivialité de cette manifestation.

Cette année, le stand repas a particulièrement bien fonctionné.

Randonnée pédestre

Tous les samedis matin à 9H00, d'avril à fin novembre, des accompagnateurs bénévoles créent des circuits et encadrent des randonnées au départ de la salle polyvalente de Saulny.

Ces randonnées sont comprises entre 8 et 11 km avec un dénivelé positif d'environ 200m et à allure modérée. Elles permettent de découvrir en toute décontraction les chemins et petits sentiers méconnus aux environs du village de Saulny et des villages proches.

En 2023, 32 sorties ont eu lieu, cela représente 313 km, soit une distance moyenne de 9,8 km et un dénivelé positif de moins de 200m.



On remercie les différents accompagnateurs qui se sont relayés : Evelyne IGLESIA – Christian CESTARI – Claude GRISVARD et Michel CROUZET.

La SAULNIOTE

La 10ème édition de la Saulniote a rassemblé 65 exposants artistes et producteurs du terroir. Cette rencontre de l'artisanat et du terroir est organisée par l'association Saulnyssime.

Son objectif est de proposer un rendez-vous avec des artistes et des producteurs ou commerçants passionnés, artisans du bon goût et d'un certain art de vivre.

Cette année, plusieurs produits du terroir sont issus des producteurs qualité MOSEL qui garantissent



l'origine des matières premières au niveau local et expriment toute la richesse et la diversité du terroir en Moselle.

Les ARTS 57

En 2023, le public et les membres de l'association LesArts57 ont pu découvrir différents aspects des arts et de la culture à travers

- de nombreuses conférences aux sujets variés : Monet, Van Gogh, Caillebotte, les faus-saires en peinture, ...
- des visites : exposition S.Valadon au centre Pompidou, la colonne de Merten à la Cour d'Or, les vitraux de Cocteau à Saint Maximin, l'atelier de Johu Thiam,



- une sortie annuelle à Lunéville.

Lesarts57 dévoilent leur programme d'activités pour 2024 :

- Vendredi 5 avril à 18H30 à Woippy - Salle Michel Bonnet : rencontre avec Catherine Bourdieu sur le thème de «L'école de Metz»



- Mardi 16 Avril à 20H à Saulny - Salle Muller : rencontre avec Eric Pedon, sur photographie et impressionnisme, le courant pictorialiste à la fin du XIXe siècle
- Jeudi 16 mai à Lorry-lès-Metz : rencontre avec Caroline Renouard, sur le thème « cinéma et impressionnisme ».
- Samedi 1er juin : sortie à Notre Dame de l'Epine dans la Marne, Ste-Menehould, Moulin de Valmy.
- Jeudi 13 Juin à Moulins lès Metz – Château Fabert : rencontre avec Jean-Yves Bègue sur « Edouard Hopper »

Ces conférences sont ouvertes à tous, inscriptions par mail à lesarts57@gmail.com

Les P'TITS SAULNIOTS

L'association, à but non lucratif, a pour objectif d'apporter un soutien financier aux projets d'école et aux activités éducatives, sociales, culturelles et récréatives du village.

L'Association « Les P'tits Saulniots » a organisé deux bourses de puériculture, jouets et vêtements les dimanches 14 mai et 15 octobre 2023. Ces manifestations ont rencontré un vif succès.

La prochaine bourse est déjà prévue pour le dimanche 24 mars 2024.

L'Association a également été présente pour animer un stand au marché de Noël devant la mairie : un atelier créatif proposé à tous les enfants volontaires.



L'association a proposé un concert pour enfants « Echo Lali » le dimanche 18 février 2024

RANDONNÉE DES LAVOIRS ORGANISÉE PAR L'ASPTT RANDO VTT



La municipalité toujours présente pour tenir le point de ravitaillement devant le lavoir de la rue de l'Eglise.



**La municipalité a poursuivi les animations,
qui attirent de nombreux habitants :**

la fête de la Musique, le marché d'été nocturne, le marché de Noël nocturne

Ces manifestations sont possibles avec l'aide du Foyer des Jeunes, des bénévoles, les P'tits Saulniots et l'implication des agents techniques pour toutes les mises en place et démontage.
MERCI A TOUS !

FESTIVAL HOP HOP HOP

Plus de 400 personnes sont venus chanter, danser et rire au rythme de la fanfare, du spectacle et du concert des frères Jacquart le soir du 13 juillet à Saulny pour l'édition 2023 du festival Hop Hop Hop ! La soirée était animée par le grand Calixte de Nigremont. La culture s'invite dans les communes de L'Eurométropole de Metz.



FÊTE DE LA MUSIQUE



MARCHÉ ARTISANAL D'ÉTÉ ET DE NOËL



11 NOVEMBRE 2023

Le 11 novembre, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.

La cérémonie s'est déroulée dans notre commune le jeudi 10 novembre 2023 à 17H, au monument aux morts situé dans le cimetière jouxtant l'église. Des enfants de l'école primaire étaient présents et ont lu une lettre de soldat. Parmi les porte-drapeaux, un jeune de Saulny.

Une gerbe a été déposée par Mme Le Maire.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

En présence de nombreux élus et saulniens, Nathalie Spormeyeur a présenté ses vœux aux administrés.

A cette occasion, elle a rappelé les projets menés en 2023, et souligné l'investissement de chacun pour faire de Saulny une commune où il est agréable d'y vivre.

La cérémonie s'est conclue autour d'un verre et d'une galette, dans une ambiance musicale.



Horaires bruit

Etant à l'écoute de nos concitoyens, les horaires autorisant le bruit ont été revus.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, taille haies, coupe herbe, débroussailleuse, broyeur de végétaux, motoculteur, aspirateur-souffleur, nettoyeur haute pression, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie électrique, ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

Du lundi au vendredi :
8H30 à 12H00 / 13H30 à 19H
Samedi : 9H00 à 12H00 / 14H00 à 18H30
Dimanche et jour férié : 10H00 à 12H00

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute gêne du voisinage.

Les activités professionnelles pouvant gêner le voisinage par leur bruit sont autorisées :

Du lundi au vendredi : 7H30 à 19H

Samedi : 8H30 à 18H30.

Dimanches et jours fériés : interdites

Attention : les travaux des agriculteurs sont considérés comme des travaux urgents, car tributaires de la météo. Ils ne sont donc pas contraints par ces horaires. Ils peuvent travailler même la nuit.



Incivilités

Malgré les nombreux rappels, les incivilités se poursuivent :

- Vols d'éléments de la décoration de Noël, de pierres décoratives dans des massifs, ...
- Les déchets sauvages sont toujours nombreux, jusqu'à retrouver des sachets de viande congelée !
- Les trottoirs servent de crotoirs pour les chiens
- Les cani-sacs sont déposés en toute impunité dans les massifs de fleurs : c'est vraiment très sympathique pour les agents techniques qui les entretiennent.
- Les équipements municipaux sont vandalisés.

Un peu de bon sens et de notion de vivre en collectivité permettraient d'éviter tous ces désagréments. Chacun aime et apprécie de se promener dans des endroits propres. De plus, cela a un coût pour la communauté.

Il faut également souligner que donner le travail aux autres n'est pas une solution très courageuse.



Résultats INSEE

La commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2019. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles est calculée à une même date, soit le 1er janvier 2021 (les enquêtes se répartissant sur 2019-2023). La population légale totale s'établit à 1 600 habitants

Communication - PANNEAUPOCKET

Depuis 2021, en plus du site Internet, de Facebook et du panneau lumineux, la commune a adhéré à Panneau-pocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Le téléchargement est gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte, ni aucune donnée personnelle.

Panneaupocket est aussi disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneau-pocket.com

Alors n'hésitez pas à vous connecter pour être au plus près de l'information de votre commune.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite. Si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

Générosité collective



Des habitants de Saulny, les élèves des écoles, les professeurs des écoles et le personnel municipal, ont participé activement à l'opération « Boîtes à Douceurs ». Grâce à leur générosité, 53 boîtes ont été collectées : 23 boîtes pour les familles et 20 boîtes pour des hommes et femmes seuls. Un beau succès pour une première !

Ce sont des boîtes remplies de diverses petites attentions, qui sont ensuite distribuées aux familles et personnes seules dans le besoin en Moselle à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Au niveau de l'Eurométropole, 800 boîtes ont été remises aux 6 associations partenaires.

DES PASSIONS, DES SERVICES, sur la commune !

Une nouvelle marque française de puzzle est née à SAULNY



Pièce après pièce, c'est sous la forme de puzzles, plus captivants les uns que les autres, qu'émerge l'univers de Larry Bambelle. Sous ce pseudonyme, nous retrouvons Caroline Lamaque, habitante de Saulny et illustratrice, qui, en septembre 2023 a pris la décision de nous emmener avec elle dans ses créations aux ambiances slow life et colorées au travers de sa marque de puzzles. C'est en parallèle de son travail qu'elle exerce au service communication interne de la Ville de Metz depuis 14 ans, qu'elle a créé la première



marque de puzzles illustrés en Moselle, à Saulny. Au départ de cette fabuleuse histoire : une collaboration artistique avec une marque française de puzzles qui a embrasé la volonté de Caroline à se lancer dans ce projet. Si, toutefois, sa production est actuellement basée en Europe, elle sera déplacée en France courant l'été 2024. Les puzzles sont déjà éco-conçus avec du carton 100% recyclé, du papier issu de forêts gérées durablement mais également envoyés dans des sacs en coton recyclés. Il est possible de retrouver Larry Bambelle, ainsi que tout son univers décliné sous la forme de puzzles et d'illustrations, sur son site en ligne Bambelle.fr, directement chez elle à Saulny ou sur sa page Instagram @Studio_bambelle

Un torrefacteur sur la commune



Atypeak Café est un atelier de micro-torréfaction de café de spécialité animé par un double objectif, celui de proposer un café qualitatif et durable tout en proposant des ateliers de caféologie et de découverte du «

Slow Coffee » ou méthode d'extraction douce en français. Nicolas, sommelier de formation, sélectionne ses cafés en fonction de nombreux critères, notamment celui de la traçabilité en origine unique de la parcelle du producteur directement à son torréfacteur. Le café de spécialité se démarque du café de supermarché par une rémunération juste et décente pour le producteur qui va fournir toutes les informations nécessaires (variété, densité, humidité, ...) pour une torréfaction qui respectera le grain et le travail du producteur à sa juste valeur. Le café se déguste ainsi comme un vin qu'on choisit pour sa qualité et son origine. De nombreux accessoires faciles et ludiques existent pour extraire ce nectar, notamment les méthodes douces qui révéleront tout le potentiel aromatique du café.



Nicolas propose également des cours de caféologie pour (re)découvrir l'univers fabuleux du café par son histoire, ses légendes, son évolution liée étroitement à celle des Hommes, sa place dans le commerce actuel ainsi que ses nombreux défis à venir dû au changement climatique. »

Pour plus d'informations : www.atypeakcafe.com

SOIN – BIEN ÊTRE à notre porte



Infirmier de nuit pendant 21 ans à l'hôpital Sainte Blandine à Metz, Fabrice a décidé de se diriger vers les soins alternatifs en créant une association «Une Main, un Soin» au sein de laquelle il dispense des soins corporels tels que : magnétisme, massage, hypnose...

Il travaille avec les énergies, en vous remettant sur les rails du bien-être.

Ses locaux sont sur Saulny, au 28A, rue de Metz.



Marché local

Le marché local s'est agrandi avec la rôtisserie. Il est toujours présent tous les jeudis de 16H à 19H.

La rôtisserie est parfois là dès le matin. En lui communiquant votre numéro de portable la 1ère fois que vous y allez, il vous envoie un sms pour vous présenter le menu proposé, en plus des produits habituels.



QUOI DE NEUF à L'EUROMETROPOLE DE METZ ?

La piscine métropolitaine

Prévu pour 2026, le projet de nouvelle piscine métropolitaine commence à se dessiner précisément. Elle répond à un vrai besoin pour le territoire. À l'origine de ce projet, plusieurs constats sont faits par les élus métropolitains :

- Il manque 1 000 m2 de bassin sur la métropole messine selon la Fédération Française de Natation
- Un scolaire sur deux ne peut pas bénéficier du programme d'apprentissage de la natation en temps scolaire
- Les associations sportives peinent à satisfaire les demandes croissantes de leurs adhérents faute de places disponibles dans les piscines de la Métropole

La construction de la future piscine métropolitaine a donc pour but de combler ces déficits.

Elle sera construite à Woippy, sur le site des anciennes halles Sollac (avenue de Thionville). Le choix de l'emplacement n'est pas dû au hasard : une étude a révélé que la carence en équipement était plus forte au nord du territoire. Le projet comprendra une superficie totale de 7 700 m² parmi lesquels 3 700 m² seront dédiés à l'espace construit et 4 000 m² aux espaces extérieurs.

Le futur centre aquatique sera équipé d'un bassin de 25 m avec 6 couloirs à profondeurs variables, d'un bassin d'apprentissage, d'activités et de loisirs composé de 2 lignes d'eau, d'une pataugeoire de 40 m² d'un espace extérieur équipé d'un solarium minéral et végétal, et d'un espace bien-être

(saunas, hammam, douches sensorielles, jacuzzi, espace de détente).

L'équipement devra atteindre un excellent niveau performant en matière environnementale. L'Eurométropole de Metz a défini des objectifs pour limiter les consommations d'énergie et d'eau en recourant, d'une part aux énergies renouvelables et de récupération, et d'autre part, aux équipements hydro-économiques et processus de récupération des eaux de pluie et des fuites eaux bassins via les différentes solutions suivantes :

- L'utilisation de matériaux biosourcés et naturels comme le bois et la laine de chanvre,
- L'installation d'éclairage led,
- Le raccordement au réseau de chaleur urbain,
- La récupération des calories pour les besoins en chaleur, et de l'eau de pluie pour le lavage des espaces extérieurs,
- L'équipement sanitaire hydro-économe,
- La mise en place de toitures végétalisées et équipées de capteurs photovoltaïques.

Après une procédure de consultation, l'architecte du projet a été désigné en fin d'année 2022 : il s'agit de Rougerie + Tangram, un cabinet d'architecture situé à Paris et Marseille

Le démarrage des travaux est prévu courant du 2ème semestre 2024.



Photos non contractuelles

LA MAISON DU LUXEMBOURG

L'Eurometropole de Metz a organisé le samedi 4 mars matin à Saulny une réunion d'information à l'attention des salariés transfrontaliers sur le thème de la fiscalité. La conférence était présentée en partenariat avec la section Metz-Thionville de l'OGBL. La présentation a été suivie d'un temps d'échanges et de questions/réponses.



La maison du Luxembourg de l'Eurometropole de Metz est un service de proximité et propose des rendez-vous en présentiel, téléphonique ou visio.

AGENDA ELECTORAL

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Pour participer à ces élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 3 mai 2024. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

L'inscription est gratuite et possible toute l'année :

- sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>
- en mairie

Vous devez vous munir d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous venez d'emménager à Saulny, n'oubliez pas d'en informer la mairie et de procéder aux mêmes formalités que pour une première inscription.



Etat Civil



Naissances

25/01/2023	BOYER Louis
18/02/2023	CHARTON Lola
22/02/2023	BOULAYA Ibrahim
29/05/2023	DECHOUX Martin
23/06/2023	CHRISTIANY Alézio
07/08/2023	DUVAL Maé
19/08/2023	THEOBALD Kaïs
25/09/2023	ROSSI-DUFOUR Ambre
05/12/2023	LEROY Axel

Mariages

04/05/2023	Elizabeth BENARROCH et Hervé GERNEZ
06/05/2023	Cécile VINOT et Vincent BLEICHER
10/06/2023	Catherine ACKER et Guy VIGNET
17/06/2023	Clémence BONDUE et Géraud DELESALLE
24/06/2023	Anne BOYON et Stéphane MARTIN DIT BUGNARD
06/07/2023	Margaux BESCH et Jean-Baptiste LIROT
15/07/2023	Delphine WEBER et Jean-Michel LIOTTA
19/08/2023	Lisa WARY et Marine DUC
24/09/2023	Elodie KETTER et Matthew FAGGIANO
14/10/2023	Valérie MÉHAUTÉ et Thierry RAMARD

Décès

07/02/2023	BOBADILLA Manuel
08/03/2023	RIHM Jean Marie
04/04/2023	NIMESKERN Claude
08/04/2023	CUENOT Jeannette
17/04/2023	GEORGES Patricia
18/07/2023	AGLIATA Paolo
29/09/2023	HOTZ Eliane
22/10/2023	CITTO Roger
28/12/2023	LAMBERT Marie Thérèse



43 rue Saint Sigibert
LE BAN SAINT-MARTIN
03 87 30 47 96
Maison Cathelin est membre du réseau
Les Compagnons des pâtisseries



**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
VIENNOISERIE - TRAÎTEUR**
8 rue Nicolas Jung 57050 METZ
03 87 30 09 25

Événements à venir :

- 6 avril** Orchestre Los Cabaleros, soirée concert
- 13 & 14 avril** La Saulniote, marché artisanal
- 8 mai** 39ème marche populaire
- 8 et 9 juin** Fête foraine
- 21 juin** Fête de la Musique
- 17 juillet** 6ème vide greniers
- 31 août** Marché artisanal nocturne d'été
- 22 sept.** Journées Européennes du Patrimoine
- 5 octobre** 9ème Fête de la bière
- 13 octobre** Bourse aux vêtements, jouets, puériculture
- 16 & 17 nov.** St Brice
- 6 décembre** Marché artisanal de Noël



Saulny

Toute notre actualité sur
www.saulny.com